

Etude des éléments paysagers d'un bassin versant pour limiter le ruissellement et des phénomènes d'érosion

Contexte :

Dans le cadre de l'étude du bassin versant de la masse d'eau de l'Etang de Villiers, la Chambre d'agriculture du Cher souhaite cartographier et évaluer l'impact des éléments du paysage dans les phénomènes de ruissellement et d'érosion, qui peuvent provoquer des départs de molécules phytosanitaires vers le milieu aquatique superficiel.

Missions et activités :

Encadré-e par un conseiller de l'équipe Agronomie-Environnement, le/la stagiaire aura pour objectifs de :

- Cartographier sur SIG les éléments du paysage limitant les phénomènes de ruissellement/érosion (haies, talus, bandes enherbées, jachères, friches, bois, prairies permanentes), sur la base de données existantes à rassembler et d'orthophotoplans.
- Compléter cette cartographie par des prospections de terrain et illustrer par des photographies.
- Compléter la bibliographie sur le sujet et le territoire par contact auprès de divers partenaires locaux.
- Evaluer la sensibilité au risque de transfert du bassin versant.
- Proposer, en conséquence, la localisation de points de prélèvements ponctuels pour réaliser des analyses d'eau sur le cours d'eau.
- Commencer l'identification des agriculteurs du territoire.
- Participer à la communication sur cette étude territoriale.
- Participer aux comités de pilotage et technique sur l'étude.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'actions auprès des agriculteurs qui déterminera les animations sur ce bassin versant suite au stage.

Le/la stagiaire pourra être amené-e à participer à d'autres actions de l'équipe, complémentaires des missions du stage afin de favoriser sa connaissance du milieu agricole local.

Formation :

Ecole d'ingénieurs et master

Domaines : Agronomie, Environnement

Compétences :

Connaissance des logiciels SIG (QGIS) ou intérêt pour s'y former rapidement,

Capacité d'observation des paysages,

Sens du contact et facilité de travail en équipe,

Organisation, méthode, anticipation,

Capacité de travail en autonomie

Conditions de stage :

Durée de 6 mois, entre mars et octobre 2022, en fonction des modalités de fonctionnement de l'établissement scolaire.

Stage basé à la Chambre d'agriculture du Cher à Saint-Doulchard (18230).

Déplacements limités au département du Cher.

Titulaire du permis B (possibilité de véhicule partagé).

Indemnisation des frais de déplacement et de stage selon la réglementation en vigueur.

Date limite de réponse : 31 janvier 2022.

Personne à contacter pour plus de renseignements : Sandrine HERSEMEULE au 02 48 23 04 00

CANDIDATURES À ADRESSER À : (lettre + CV)

Monsieur le Directeur de la Chambre d'agriculture du Cher

2701 route d'Orléans – B.P. 10 - 18230 Saint-Doulchard

ou par mail à : direction@cher.chambagri.fr